



CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

CHAIRE URBANISME – ENVIRONNEMENT

UEV 128 - ATELIER DE CONDUITE DE PROJET



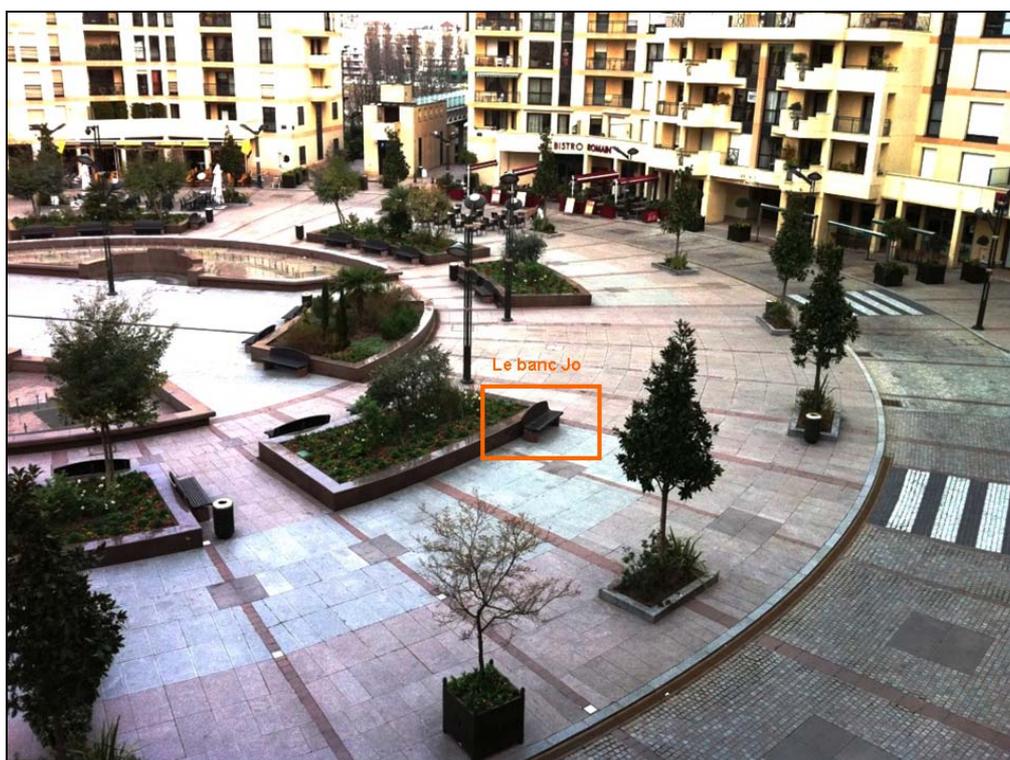
« LE BANC DE SERVICE PUBLIC »

SOMMAIRE

Préambule : Objectifs de la conduite de projet.....	3
Introduction : Définition et présentation du Consultant	4
1 – Etat des lieux.....	5
1.1 – Echelles géographiques	
1.2 – Echelles temporelles	
1.3 – Problématique	
2 – Diagnostic.....	10
2.1 – Le fonctionnement de la place Pompidou	
2.2 – Les vues du banc Jo	
2.3 – Enquêtes auprès des usagers	
3 – Recommandations.....	16
3.1 – La notion de Service Public	
3.2 – Les critères et les usages	
3.3 – Epilogue	
Conclusion.....	17

Préambule : Objectifs de la conduite de projet.

Un atelier de conduite de projet permet de faire évoluer son sujet par une prise de conscience graduelle confrontée à la perception de l'enseignant et des autres auditeurs. C'est un travail qui pousse au questionnement et à la remise en cause de ses certitudes du moment pour aboutir à un rendu final encore perfectible ...



En mars 2011, JO le banc public est retrouvé installé en dehors de la géométrie et de la symétrie de l'espace d'une place piétonne, il a probablement été déplacé intentionnellement par des usagers ... enquêtons sur cette anomalie urbaine !

JO se trouve installé sur la place Pompidou, dans la ZAC du Front de Seine sur la Commune de Levallois 92300. Pour réaliser cette vue d'ensemble du projet, nous allons effectuer une description structurée à travers trois aspects :

1. Les 3 échelles d'approches spatiales et temporaires
2. les aspects de gestion territoriale - Commune, intercommunalité, Département
3. Les aspects historiques, géographiques et démographiques

Nous chercherons à démontrer qu'un micro site comme un banc nécessite une attention d'usage très particulière, dans ses fonctions et implantations. De même, nous expliquerons les interrelations entre notre banc et les autres installés sur la ZAC ainsi que sa place dans la famille du mobilier urbain gérée par les Services de la Ville.

Cette approche devraient nous permettre de faire se rencontrer la vision horizontale de l'utilisateur qui cherche immédiatement du confort et de la sécurité avec celle verticale de l'urbaniste qui imagine la ville pour demain.

Introduction : Définition du banc et présentation de l'Auditeur

Définition du banc d'après le Sociologue-Urbaniste Jean-Paul BLAIS

« Un banc est un siège collectif à plusieurs places alignées, fabriqué grâce à un matériau rigide, disposé dans l'espace public et donc disponible pour tous.

Sa fonction principale est d'offrir du confort au piéton dans la ville en donnant la possibilité de s'asseoir gratuitement, mais son originalité est qu'il sert en plus à beaucoup d'autres usages (décorer une avenue, dormir, rêver, attendre, s'installer pour manger, s'asseoir sur le dossier...).

Ville par ville ou quartier par quartier, les variétés des formes, des dossiers, des astuces de confort, de la chaleur des matériaux, des couleurs, des emplacements ... permettent de reconnaître une ville à ses bancs. Le banc est aujourd'hui un élément clé du vocabulaire de l'aménagement des espaces publics urbains ».

Pour ma part, j'ai tendance à le considérer plus simplement comme le premier des services publics, il devient le banc de service public !

En tant que Consultant en Mobilier Urbain et au sein de l'Agence FRAN.AM.E que j'ai créée en 1995, je propose aux Collectivités des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage - AMO.

Disposant d'une formation initiale marketing et d'une expérience de 20 ans dans le domaine de l'aménagement urbain, je suis actuellement au CNAM en formation continue pour mieux comprendre les enjeux de la planification de la ville et tenter d'obtenir un Master 1 en urbanisme.

Mon métier d'AMO est de réaliser l'audit du mobilier urbain et de proposer une charte, c'est-à-dire un véritable outil concerté pour revaloriser la cohérence des espaces urbains comme à Boulogne et à Champigny, mes principales références.

Pour ce mémoire, j'ai choisi de traiter le sujet du banc dans la ville, sa fonction, son implantation et ses usages parfois évidents mais aussi bien souvent détournés.

Pour cela, nous allons effectuer une description structurée d'un véritable site : un banc de service public installé à proximité de mon logement, source de beaucoup de mes attentions et questionnements depuis mon récent emménagement.

Le paradoxe du banc est qu'il est toujours installé en dernier sur un projet mais toujours utilisé en premier par le citoyen ...

1 – Etat des lieux

1.1 – Echelles géographiques

L'échelle Macro – Le Territoire de Levallois Perret

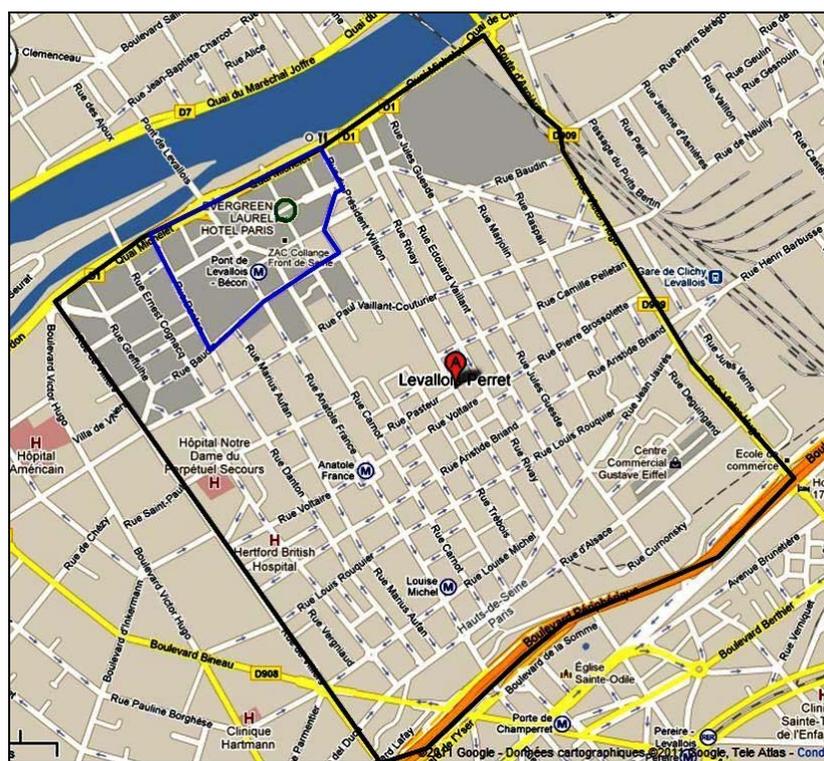
Plan - Echelle 1Km

Histoire : Du nom d'un propriétaire de l'époque, Jean-Jacques Perret, et d'un promoteur cafetier de son état, Nicolas-Eugène Levallois, la commune a été officialisée en 1867 par Napoléon III. Son plan d'origine, conçu comme un lotissement de type romain aux rues orthogonales et à la trame serrée, a peu changé.

Localisation : Bordant les périphériques de la Porte de Champerret dans le 17eme arrondissement de Paris, porte d'entrée dans le département des Hauts de Seine, doté d'un métro – Ligne 3 – et d'une gare qui desservent la commune.

Statistiques 2004 : 62.000 habitants sur une surface de 2,41 km² soit une densité de 23.000 habitants – 5 eme ville des Hauts de Seine

Développement : Pour la ZAC Eiffel, le parti pris d'aménagement poursuit un même objectif d'aération avec la création d'un grand jardin de 1,3 hectares en rasant radicalement le quadrilatère imposant, avec 400 logements en bordure, des tennis, des parkings en sous-sol et le troisième collège de la ville.



L'échelle Intermédiaire – Cadastre de la ZAC Front de Seine

Surface d'environ 175.000 m² soit 25% de la commune

Historique : Première ZAC de Levallois en 1991, établie sur la friche délaissée par Citroën sur près d'un quart de la superficie communale

Concepteur : Jean-Pierre AUBRY responsable de la SEMARELP, la société d'économie mixte d'aménagement de Levallois, pour favoriser la mixité sociale comprenant des habitations, des bureaux et des commerces. Equipement public important, le lycée représente 10% de la surface.

Evolutions : Terminaison de la ZAC Front de Seine, prolongée sur le secteur Collange sur le site de la concession Fiat au nord avec le fameux projet des deux tours jumelles.



L'échelle Micro – Photo de la place Georges Pompidou

Surface environ 5.000 m² soit 3 % du total de la ZAC

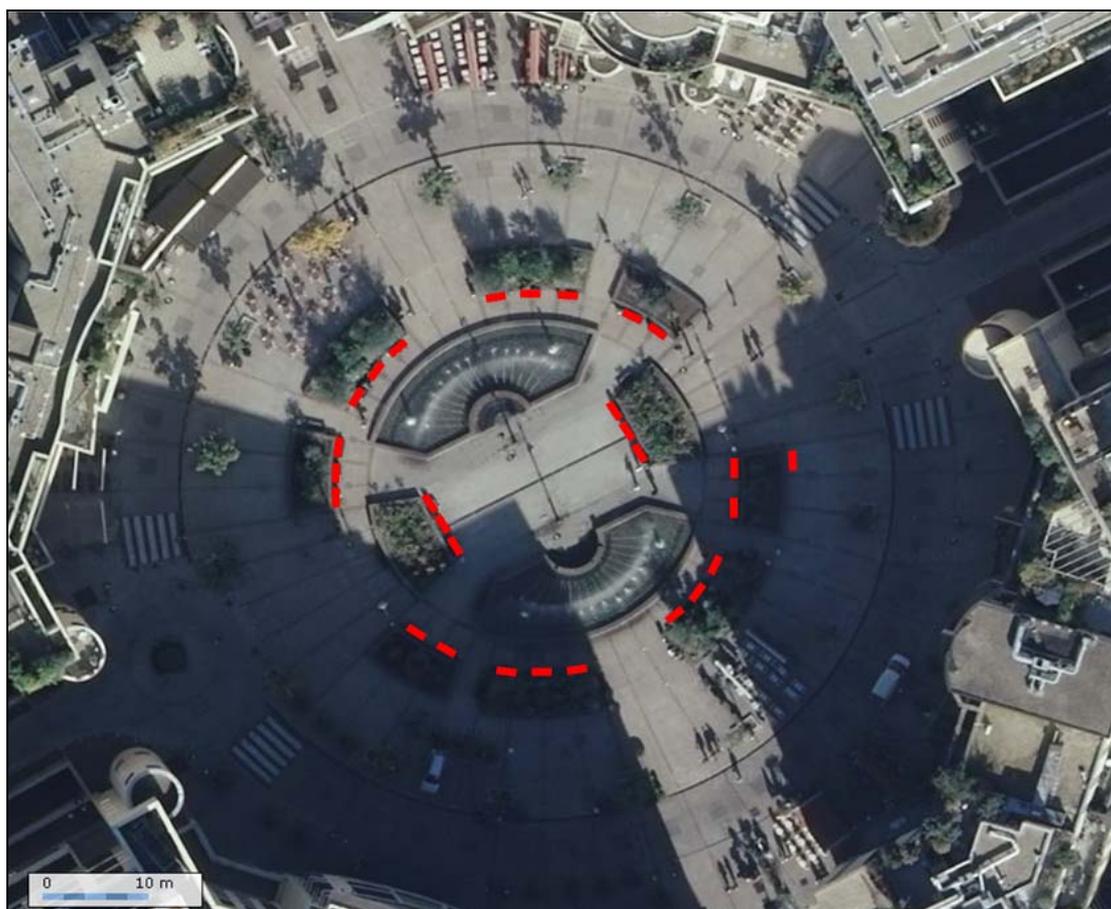
Histoire de la Place : D'abord ouverte à la circulation automobile, les accès à la place ont ensuite été condamnés, les fontaines créées afin de la réserver aux piétons.

Particularités : Dans les espaces verts sont installés des décorations qui reprennent certains détails du Centre Pompidou

Détails aménagement :

Aménageur : SEMARELP - Gestionnaire : Ville de Levallois Perret

Mobilier urbain : 30 bancs répartis symétriquement le long des massifs paysagés et orientés vers les fontaines centrales



1.2 – Echelles temporelles

Il est important de remarquer que les échelles de temps diffèrent et que de ce fait, le public varie en nombre et en typologie d'usagers.



A 08h00 le matin - Aucune fréquentation



A 13h00 le midi - Très forte fréquentation



A 18h00 le soir - Moyenne fréquentation

Les typologies d’usagers aux différentes heures de la semaine et du week-end :

2 types de journées (semaine – week end) x 3 types d’heures (matin – midi – soir) x 4 typologies d’usagers (employés - lycéens – riverains – touristes) = 24 possibilités pour un seul banc !



Comme nous le voyons en perspectives, le banc JO propose un stationnement de longue durée pour 2 à 3 personnes.

1.3 – Problématique

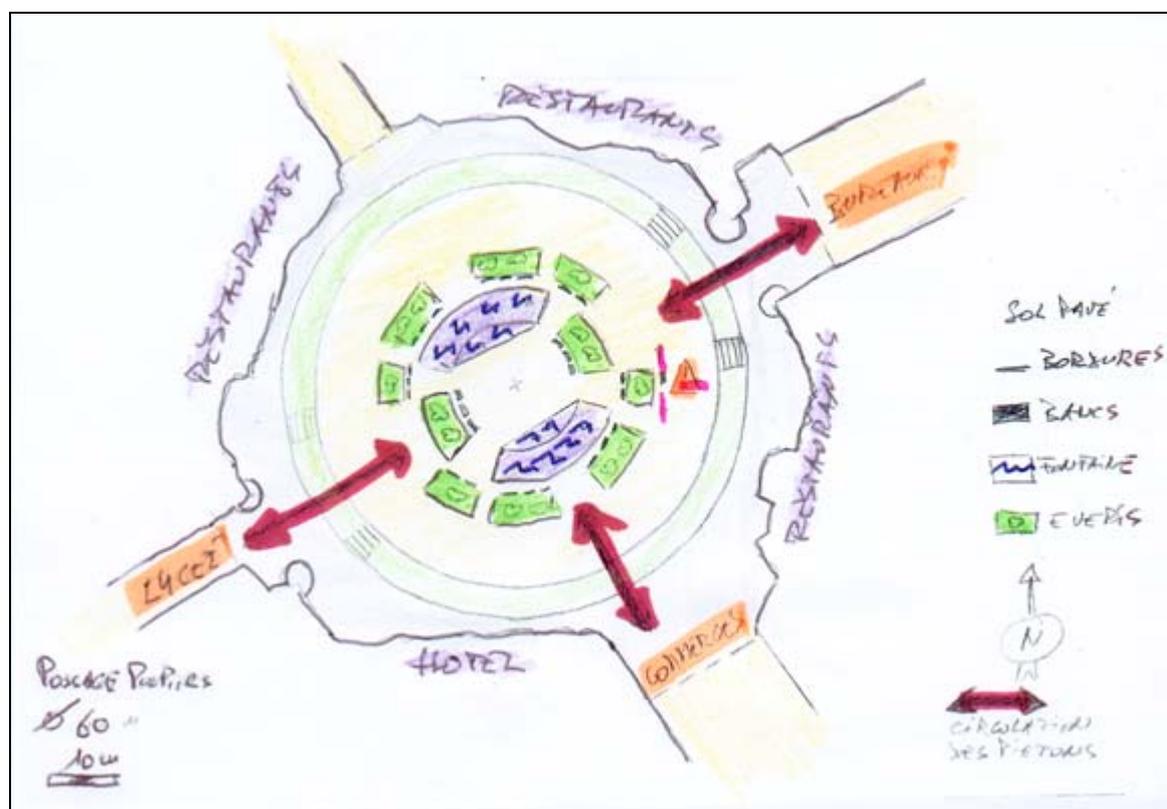
Un banc public peut-il être considéré comme un service public ?

Ce mobilier urbain emblématique rend indéniablement un service au public qui occupe l’espace citadin mais sa fonction, son implantation et sa gestion ne pourraient-elles pas être optimisées ?

L’appropriation d’un banc public comme celle d’un espace public consisterait-elle à mettre en relation la vue totalement horizontale du citadin qui cherche immédiatement du confort et de la sécurité avec la vision plutôt verticale de l’urbaniste qui imagine la ville pour demain ?

2 – Diagnostic

2.1 – Le fonctionnement de la place Pompidou



Sur ce calque, priorité aux piétons !

Une place circulaire totalement pavée de 60 mètres de diamètre interdite à la circulation automobile.

Des bordures délimitent néanmoins un passage périphérique pour les pompiers, les taxis pour l'hôtel et les livraisons des restaurants.

En son centre deux bassins équipés de jets animés et dix massifs d'espaces verts agrémentent l'ensemble dans une configuration totalement symétrique.

Une trentaine de bancs est disposée dans le strict alignement des retenues de terre sauf JO en dehors de toute logique d'installation.

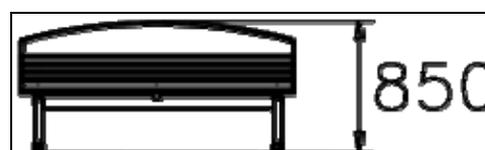
Les flèches rouges matérialisent la circulation des piétons, vers l'ouest principalement des lycéens et à l'est des employés des bureaux qui convergent vers la place et se dirigent vers le nord, vers les commerces de la rue piétonne.

2.2 – Le banc Jo et ses vues

Le banc JO est constitué de deux piètements en granit poli et d'un ensemble en bois. Le dossier et l'assise sont réalisés en lattes de pin avec peinture verte reliées entre elles par une barrette en aluminium.

Il s'agit du modèle « Boulevard » fabriqué par la société Finlandaise LAPPSET et diffusé en France par l'entreprise CITEC Environnement.

Fiche technique issue du catalogue



Visiblement, l'assise standard a été adaptée sur les piètements spéciaux en pierre créant ainsi un banc personnalisé totalement en harmonie avec les matériaux minéraux qui constituent majoritairement la place Pompidou.

Conduite de Projet – Le Banc de Service Public

Les quatre vues une fois assis sur le banc orienté plein Est



Vue vers l'avant - Commerces et entrée d'un immeuble

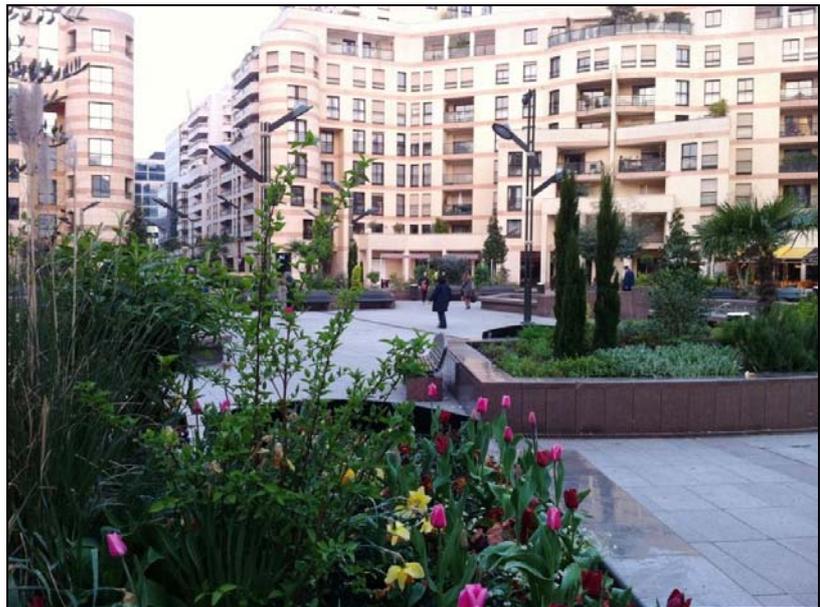


Vue vers la droite - Terrasse du restaurant proche

Conduite de Projet – Le Banc de Service Public



Vue vers la gauche - Terrasses de restaurants et immeubles



Vue vers l'arrière - Le massif paysagé sans recul

Remarques :

Rien de scénique – Pas au soleil – Dans le passage – Pas aligné dans la symétrie de la place – Désaxé – Probablement déplacé – Par qui et pourquoi ?

2.3 – Enquêtes auprès des usagers

Pendant plusieurs jours, j'ai posé la question sûrement trop ouverte suivante aux utilisateurs : « Pourquoi avez-vous choisi de vous asseoir sur ce banc ? »

La réponse commune est « je n'en sais rien ... »

Cela veut-il dire que les usagers ne choisissent pas vraiment le banc sur lequel ils décident de s'asseoir ? Ce choix serait-il alors inconscient ?

Pour creuser cette piste, je réalise une enquête plus poussée, à partir d'un questionnaire comprenant des questions fermées et graduées auprès d'un néanmoins modeste échantillonnage de 23 usagers du banc JO, pris au hasard des typologies et des différents horaires en semaine.

Répondez par OUI ou NON

Question 1 : Le banc sur lequel vous êtes assis vous plaît-il ?

Réponse 1 : OUI à 95% - 1 seule personne a dit NON

Nous pouvons penser que « si je choisis un banc c'est parce qu'il me plaît ».

Répondez par un peu – assez ou beaucoup aux questions

Question 2 : Est-il confortable ?

Un peu – 10%

Assez – 20%

Beaucoup – 70%

La bonne ergonomie de l'assise et du dossier de JO sont vérifiées

Question 3 : Est-il bien orienté ?

Un peu – 20%

Assez – 60%

Beaucoup – 20%

Les usagers ne paraissent pas très concernés par ce critère mais choisissent l'ombre !



Question 4 : Est-il propre ?

Un peu – 70%

Assez – 30%

Beaucoup – 0%

Le nettoyage « naturel » d'un banc ne semble pas du tout suffire aux usagers

Répondez librement

Question 5 : Pourquoi avez-vous choisi de vous assoir sur ce banc ?

Réponse 5 : « Il était libre »

« Il est sur mon chemin »

« J'aime bien cette place »

« Parce que celui au soleil est déjà pris »

Commentaires : Après avoir donné des idées et des choix aux usagers et pour faire une synthèse, nous remarquons qu'ils s'expriment désormais plus volontiers et plus en conscience sur leur choix « par défaut » d'un banc très confortable, assez bien orienté mais peu propre.



Pourtant, comme le montre cette photo prise à 12h00, juste avant la grande affluence, tous les bancs et même les murets des jardinières sont utilisés mais pas JO, pas encore JO, pourtant disponible et proche ... son confort ne suffit pas !

3 – Recommandations

3.1 – La notion de Banc de Service Public

Définition : « *Un service public est une mission générale ou une prestation particulière qui est due par une Collectivité Publique (Etat, Territoires, ...) à tous les citoyens appelés usagers* ».

Il s'agit donc d'un concept qui désigne un service assurant des missions d'intérêt général et dont l'autorité publique assure la mise en œuvre dans le but de satisfaire une demande sociale disponible pour tous.

Dans le cadre de notre projet lié à l'étude du banc dans la ville, nous pouvons considérer cet objet urbain comme une prestation particulière qui assure un intérêt général et qui permet de créer un véritable lien social pour tous les citoyens.

Par ailleurs, nous devons noter que les activités d'un service public sont soumises à un régime juridique spécifique lié au Code des Marchés Publics qui consiste soit à choisir entre assumer directement le dit service soit à le confier à un prestataire extérieur sous la forme d'une délégation, une convention ou un partenariat.

Le régime applicable pour assumer le service public du choix et cycle de vie d'un banc peut aisément être confié à un spécialiste externe dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. A l'instar du bail d'éclairage public, nous pourrions penser qu'une collectivité locale établisse également un véritable bail mobilier urbain confié à un prestataire extérieur.

3.2 – Les critères et les usages

Propositions de critères et d'usages pour définir l'utilisation d'un banc public

CRITERES	USAGES		
	Fonction	Implantation	Gestion
Objectifs (Oui / Non)	Accessibilité	Cheminement	Prix d'achat
	Finition	Niveau pente	Prix de pose
	Matériaux	Sécurité	SAV
	Sécurité	Bruit	Sécurité
	Traitement		
Comparatifs (+ que)	Confort	Ensoleillement	Délai livraison
	Ergonomie	Tranquillité	Environnement
		Vue scénique	
Subjectifs	Couleur	Intégration	Propreté
	Design		

3.3 – Epilogue

Les conflits d'usages seront maintenant réduits : Jo retourne dans le rang



En mai, notre banc public a retrouvé son alignement avec ses congénères sur la place, il a été repositionné par les Agents de la Mairie pour favoriser l'installation des terrasses des restaurants.

L'espace urbain a été « *rendu propre* » par les gestionnaires de la Ville ... le banc rend bien son service au public mais au détriment du choix de certains usagers ... à suivre !

Conclusion

Bien provisoirement, je conclurais en affirmant qu'un banc public offre un véritable service public. Pour que chaque banc puisse bénéficier de la meilleure appropriation, les créateurs de produits, les concepteurs d'espaces et les gestionnaires de la ville pourraient travailler en concertation pour conjuguer les critères en faveur des usagers afin qu'il continue de rester un vrai symbole du lien social citoyen.